

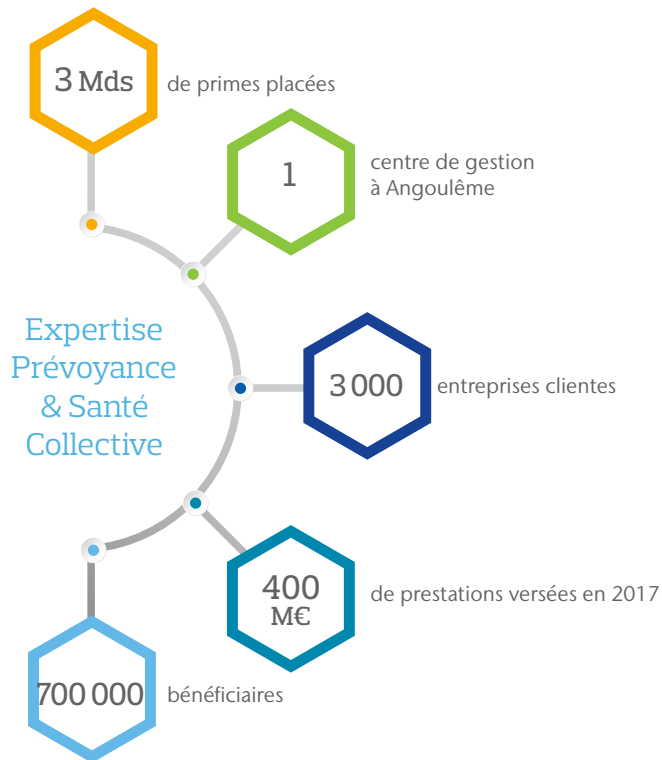


Expertise Prévoyance & Santé Collective

Les + Aon



- **Pilotage**
- **Innovation**
- **Capacité de placement**
- **Tenue de nos engagements**



- 35 interlocuteurs commerciaux mobilisés à chaque étape du projet
- 1 centre de gestion de + 30 ans d'expérience avec 160 spécialistes
- 1 outil fort de valorisation et de gestion de votre politique sociale exclusif : TBS



Aon Groupe

1 réseau
mondial

50 000
collaborateurs



120 pays
500 bureaux

Aon France



1 000
collaborateurs

382 M€

de CA en 2020

3

centres de contact
et de gestion
(Paris-Marseille-Angoulême)

Prévoyance & Santé collective



Fabrice Benharroche
Directeur Prévoyance & Santé
fabrice.benharroche@aon.com

« La combinaison des expertises, du savoir-faire et de la technologie »
« Des équipes expertes, agiles et au plus proche des besoins de nos clients »

Aon France

Siège social | 31-35 rue de la Fédération | 75717 Paris Cedex 15 | aon.com/france
N° ORIAS 07 001 560 | SAS au capital de 46 027 140 euros | 414 572 248 RCS Paris
GARANTIE FINANCIÈRE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES

Expertise Prévoyance & Santé Collective



Les
solutions
d'Aon

11.05.21 - Mai 2021





Conseil & Courtage



Conseiller

- Simulation des garanties
- Obtention du meilleur placement

Piloter

- Reportings, analyse des régimes
- Benchmarks
- Absence management

Valoriser et communiquer

- Accompagnement aux livrables et à la communication sociale
- Veille juridique et actuarielle

Maitriser les risques et les coûts
Engager les collaborateurs



Les solutions Aon



Analyse des données et optimisation financière



Veille juridique & sociale



Outils d'analyse d'évolution des régimes



Maîtrise des cotisations



Pilotage des régimes



Comparaison avec le marché



Valorisation des avantages sociaux



Gestion

Nos engagements qualité



Information pédagogique



Accueil téléphonique



Extranets



Reportings

Une chaîne maîtrisée et sécurisée de bout en bout



Paramétrage
Codage informatique
des garanties frais de santé et prévoyance



Cartes de tiers payant
dématérialisées et dynamiques



Affiliation
Enregistrement des dossiers des salariés



Cotisations
Déclaration des masses salariales et paiement des primes



Communication
Envoi des cartes de tiers payant et d'un guide pratique aux salariés et aux RH



Gestion des prestations
Traitement des remboursements

Plateforme téléphonique
Réponse aux questions des salariés et des RH

Nos engagements qualité

Taux de décroché
Cible : 92 %
Délai d'attente : 5 à 10 sonneries

Délai d'émission des cartes de TP
3 à 5 jours ouvrés à compter de réception de l'ensemble des pièces

24h de délai (prise en charge hospitalière)
72h de délai (prise en charge optique/audioprothèse/dentaire)

Délai de remboursement (frais de santé)
1 jour ouvré (décompte NOEMIE)
à 5 jours ouvrés (décompte manuel)

160 spécialistes
Certification ISO 9001 V2008

Une plateforme dédiée : aux salariés aux services RH

Indicateurs de gestion
Télétransmission, délai de remboursement, répartition des appels, etc

Télétransmission des II versées par la Sécurité sociale

Convention de prestations de services
Détailant l'ensemble de nos missions et la rémunération associée



Innovation

Nos outils digitaux

Accompagner vos salariés

Données personnelles

Garanties

Réseaux de soins

Cartes de Tiers payant

Extranet Santé Aon
Simplicité, accessibilité

Accompagner vos RH

Etat de situation

Cotisations

Mouvements de personnel

Informations sur les contrats

The Benefits Solution
La puissance d'un outil mondial au service des RH

Une innovation exclusive Aon

